



APPEL À MOBILISATION DES USAGERS ET RETRAITÉ-ES POUR LA SANTÉ EN SEINE-SAINT-DENIS

La Seine-Saint-Denis est le premier désert médical de l'hexagone.

L'offre de soins et de médico-social dans le département de Seine-Saint-Denis est cruellement insuffisante.

Par rapport à l'Île de France (pour 100 000 habitants):

- 49 médecins généralistes contre 60 en Île de France.
- 50 médecins spécialistes contre 92 en Île de France.
- Une offre de soins psychiatriques en réelle difficulté : 26 psychiatres contre 34 en Île de France.

Environ 25% d'habitants du département sont sans médecin traitant.

Par rapport au National :

- Un taux d'équipement médico-social trois fois inférieur à la moyenne nationale.
- En hospitalisation complète : 37 lits pour 10 000 habitants contre 80 en France; 27 lits en hospitalisation partielle contre 37.
- Soins pédiatriques des moins de 16 ans : 7 lits dans le 93 contre 16 lits en France.
- L'offre de soins pour personnes en situation de handicap est de 1 contre 4 en France.

1,6 millions de personnes au niveau national renoncent chaque année à des soins.

**INTERPELLONS ENSEMBLE LE PRÉFET AVEC LA REMISE DES PÉTITIONS
SOYONS NOMBREUX AU RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL**

MARDI 11 MARS 2025 à 14H

DEVANT LA PRÉFECTURE DE SEINE - SAINT - DENIS

Rendez-vous à 13h30 - métro Pablo Picasso

(en raison des travaux, accès piétons par le parking de la Préfecture)

**Nous voulons un budget à la hauteur des besoins exprimés par les professionnels de Santé
et par la population.**

Nous voulons le 100% SECU avec :

- L'arrêt des fermetures de lits, un nombre de lits suffisant dans les hôpitaux existants,
- Des centres de santé publics aidés et développés, sans dépassements d'honoraires,
- L'abrogation des franchises,
- La prise en charge de l'Autonomie dans le cadre d'une cinquième branche Sécu,
- Un pôle public du médicament,
- Des recrutements et un plan de formation de professionnels,
- Une vraie politique de prévention.

**SOYONS NOMBREUX ÉGALEMENT AU RASSEMBLEMENT RÉGIONAL
DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

JEUDI 20 MARS 2025 à 14H